



Doc. 15486
26 avril 2022

Sauvegarder et promouvoir la démocratie véritable en Europe

Amendement¹ n° 6

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, paragraphe 8.3, après les mots «organisations non gouvernementales», insérer les mots suivants:

«conformément à la Résolution 2225 (2018) «Assurer la protection des défenseurs des droits de l'homme dans les États membres du Conseil de l'Europe»,».

1. 2022 - Deuxième partie de session

